



REPUBLIKANY MADAGASCARA
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

COMPTÉ RENDU DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 1^{ER} TRIMESTRE 2022



Avant-propos

Pour en faciliter la lecture, la présentation de ce compte rendu de l'exécution budgétaire a été alignée à la structure de la Loi de Finances. Il renferme les principales réalisations enregistrées au cours du premier trimestre 2022.

D'emblée, il convient de souligner que cette année, tous les Institutions et les Ministères ont orienté leurs activités vers la concrétisation des promesses présidentielles, lesquelles sont axées principalement vers la consolidation de la reprise économique et le renforcement des actions pour le développement social. A cet effet, afin d'assurer l'utilisation à bon escient des crédits alloués et d'œuvrer à la bonne marche de l'Administration, un suivi trimestriel de l'exécution des dépenses publiques s'avère nécessaire.

Le présent compte rendu de l'exécution budgétaire fait ressortir un niveau d'exécution budgétaire à 19,6% en matière de recettes hors dons et de 18,3% en matière de dépenses du Budget Général pour le premier trimestre.

Une légère amélioration est ainsi constatée en matière d'exécution des dépenses, comparée à celle de la même période en 2021 qui était évaluée à 18,0% (Budget Général y compris Opérations d'Ordre).

Toutefois, au niveau de l'exécution des PIP internes, le taux d'exécution est passé de 10,7% en 2021 à 1,7% en 2022 en dépit du fait que la régulation y afférente a été libérée à 100% dès le début de l'exercice. La majorité des engagements effectués par les Ministères concerne des contreparties des investissements sur financement externe.

Au vu de ce qui précède et afin de ne pas compromettre la bonne exécution des projets de développement prévu en 2022, le Ministère de l'Economie et des Finances invite les différents responsables au niveau des départements Ministériels à accroître leurs efforts et faire preuve de diligence raisonnable en matière d'exécution des procédures budgétaires.

Le MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



RABARINIRINARISON Rindra Hasimbelo

Sommaire

RECETTES.....	7
IMPOTS	7
DOUANES.....	8
RECETTES NON FISCALES.....	9
DEPENSES.....	9
INTERETS DE LA DETTE	10
MASSE SALARIALE.....	10
HORS MINISTERE DE LA DEFENSE et SECRETAIRE D'ETAT EN CHARGE DE LA GENDARMERIE ET PERSONNEL EXTERIEUR.....	10
PENSIONS.....	11
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL.....	12
COMPTE PARTICULIER DU TRESOR.....	14
FONDS DE CONTRE VALEUR	14
OPERATION EN CAPITAL DE LA DETTE PUBLIQUE.....	15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des recettes	7
Tableau 2 : Réalisation des recettes fiscales pour le 1 ^{er} trimestre 2022.....	7
Tableau 3 : Réalisation des recettes douanières.....	8
Tableau 4 : Réalisation des Recettes Non Fiscales (RNF).....	9
Tableau 5 : Récapitulation des dépenses du Budget Général	9
Tableau 6 : Exécution des intérêts de la dette	10
Tableau 7 : Réalisation de la masse salariale du Budget Général Central pour le 1 ^{er} Trimestre 2022	10
Tableau 8 : Réalisation de la masse salariale pour le Personnel extérieur, militaires et gendarmes	10
Tableau 9 : Réalisation de dépenses pour les Personnel Permanent, CRCM et CPR pour le 1 ^{er} Trimestre 2022.	11
Tableau 10 : Réalisation des dépenses de secours aux décès des agents en activités pour le 1 ^{er} Trimestre 2022	11
Tableau 11 : Réalisation des pensions par compte pour la période du 1 ^{er} Trimestre 2022.....	11
Tableau 12 : Exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement selon les secteurs	12
Tableau 13 : Situation d'exécution des CPT	14
Tableau 14 : Exécution des fonds de contre valeur	14
Tableau 15 : Exécution des opérations en capital de la dette publique.....	15

Liste des abréviations

AIIB	Asian Infrastructure Investment Bank
BAD	Banque Africaine de Développement
BFM	Banky Foiben'i Madagasikara
BTA	Bons de Trésor par Adjudication
BTS	Bons du Trésor Spécial
CIAD	Crédit d'Investissement destiné à l'Appui au Développement
CPR	Caisse de Prévoyance à la Retraite
CRCM	Caisse de Retraite Civile et Militaire
CSB	Centre de Santé de Base
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGT	Direction Générale du Trésor
DSP	Direction de la Solde et des Pensions
EPN	Etablissements Publics Nationaux
EPP	Ecole Primaire Publique
FCV	Fonds de Contre-Valeur
FEC	Facilité Elargie de Crédit
HMP	Hopitaly Manara-Penitra
IR	Impôts sur les Revenus
IRSA	Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés
LFI	Loi de Finances Initiale
LIBOR	London Interbank Offered Rate
NPE	Nouveaux Projets d'Emergence
ORDSEC	Ordonnateur Secondaire
PCOP	Plan Comptable des Opérations Publiques
PIP	Programme d'Investissements Publics
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuels
SIIGFP	Système Informatisé Intégré de la Gestion des Finances Publiques
TDB	Trade and Development Bank
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

I | RECETTES

Tableau 1 : Récapitulatif des recettes

En Milliards Ariary

Recettes	Inscription LFI 2022	Montants recouverts	Taux de Réalisations
Impôts	4 219,0	705,6	16,7%
Douanes	3 063,0	745,7	24,3%
Recettes Non Fiscales	174,6	7,6	4,4%
TOTAL	7 456,6	1 458,9	19,6%

Source : Situation DGI, DGD, DGT au 31/03/2022

Le niveau global de réalisations des recettes s'élève à 19,6% par rapport à la LFI 2022, soit un montant de 1 458,9 Milliards Ariary. Une performance en matière de recouvrement des recettes douanières est constatée malgré les pressions au niveau du commerce international. Les détails par recettes sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

I.1 | IMPOTS

Tableau 2 : Réalisation des recettes fiscales pour le 1^{er} trimestre 2022

En Milliards Ariary

Nature d'impôts	LFI 2022	Montants recouverts
Impôt sur les Revenus	969,0	161,3
Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés	683,5	116,4
Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers	80,5	7,9
Impôt sur les Plus-Values Immobilières	10,1	2,2
Impôt Synthétique	89,8	22,5
Droit d'Enregistrement	55,3	9,6
Impôt sur les Marchés Publics	84,0	17,2
Taxe sur la Valeur Ajoutée	1 565,1	267,7
Droit d'Accise	640,5	97,4
Assurances	11,5	2,3
Autres	3,7	0,2
Droit de Timbres	26,1	1,1
TOTAL	4 219,1	705,9

Source : Situation DGI au 31/03/2022

En général, la prévision globale de recettes fiscales intérieures durant le 1^{er} trimestre 2022 a été atteinte à 75%, hormis celui de l'impôt synthétique dont le taux de réalisations a atteint les 112%. En outre, une légère baisse de 2% au niveau des réalisations (soit 11 Milliards Ariary) est enregistrée par rapport au 1^{er} trimestre 2021.

Cette situation est expliquée par la baisse du recouvrement de retenu en matières d'IRSA (dont 28 Milliards Ariary de recettes en 2021 contre seulement 23 Milliards Ariary en 2022 au 1^{er} Trimestre) entre autres, par la régression de recouvrement au niveau des secteurs PETROLIER (TVA, IR, IRSA), TABACS et ALCOOL (TVA, IR), ASSURANCE (TVA), INDUSTRIEL (TVA, IRSA), TRANSPORT (TVA, IR et IRSA). Suite à la fermeture des frontières internationales, les recettes sur droit de timbres sont devenues insignifiantes par rapport aux prévisions du 1^{er} trimestre 2022.

Les mesures prises en matière de fiscalité intérieure continueront de raffermir les dispositions relatives à la sécurisation des recettes fiscales, la rationalisation des avantages fiscaux engendrant des dépenses fiscales pour l'Etat tout en tenant compte de la situation des entreprises après la crise sanitaire. Par ailleurs, pour se conformer aux dispositions de la Loi Organique sur la Loi de Finances du 24 Juillet 2004 et la bonne pratique internationale, les dispositions fiscales dispersées dans les différentes lois sectorielles seront progressivement intégrées dans le Code Général des Impôts. Le projet de loi intégrera les dispositions fiscales prévues dans la Loi sur les Zones et Entreprises franches, avec optimisation des mesures existantes pour limiter les dépenses fiscales de l'Etat.

1.2 | DOUANES

Tableau 3 : Réalisation des recettes douanières

En Milliards Ariary

Nature des droits et taxes	LFI 2022	Montants recouvrés
Droit de Douane	649,5	163,6
TVA	1 595,6	347,6
Droit de navigation	1,6	0,3
Taxe sur les produits pétroliers	300,4	69,3
TVA sur les produits pétroliers	515,9	164,9
TOTAL	3 063,0	745,7

Source : Situation DGD au 31/03/2022

En comparaison au premier trimestre 2021, le cours des devises a fortement augmenté en 2022. Il en est de même du tarif des frets qui n'a cessé de s'amplifier depuis 2021. Cette hausse du coût a induit une pression sur les échanges commerciaux et en conséquence sur la collecte de TVA sur les produits non pétroliers.

Le démantèlement total des importations de produits européens n'a pas été appliqué dès le début de l'année 2022. Le taux préférentiel pour les produits d'origines européennes a été maintenu à son niveau de 2021. Ainsi, même si les volumes d'importation n'ont pas atteint les prévisions, les droits de douane collectés ont excédé les prévisions y afférentes.

En ce qui concerne les recettes sur les produits pétroliers, le volume effectivement importé a excédé les prévisions à hauteur d'environ 4%. Outre cet effet de volume, la hausse du cours du pétrole exacerbé par la reprise de la demande mondiale et par la crise en Ukraine/Russie a généré un excédent substantiel sur la TVA des produits pétroliers.

La LFI 2022 a permis d'apporter les modifications suivantes au Code des Douanes :

- Art.13 sur la demande de décisions anticipées : des précisions ont été apportées en vue de la mise en conformité aux engagements internationaux (Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges) ;
- Art.61 sur la déclaration sommaire, qui comprend désormais, le cas échéant les manifestes de transbordements relatifs aux marchandises censées subir des opérations de transbordement d'un navire à un autre ;
- Art.187 2° sur l'apurement des marchandises placées en entrepôt à la suite d'un perfectionnement actif, et qui sont déclarées pour la consommation : des précisions ont été apportées quant à la nature du régime économique d'apurement (Perfectionnement actif et pas seulement Admission temporaire) ;
- Art.188 bis 1° : il a été rajouté l'obligation pour l'entrepoteur d'apurer le régime d'entrepôt à un autre régime douanier à l'expiration des délais de séjour fixés par les le Code des douanes et conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- Art.315 2° sur les conditions de l'autorisation de libération des marchandises saisies, des moyens de transport et les objets ayant servi à masquer la fraude, délivrée par les juges ;
- Art.356 1° sur la classification d'une infraction en tant que contravention de première classe : toute inexécution relative à un engagement souscrit à l'Administration des douanes autres que celle citée à l'article 359 2° du Code.

En ce qui concerne les mises à jour apportées au Tarif des Douanes, il s'agit principalement du basculement de la version 2017 du Système Harmonisé (SH) vers la version 2022 suivant les directives de l'Organisation Mondiale des Douanes, de la catégorisation en vue d'une remise à niveau des lignes tarifaires conformément à la politique tarifaire nationale suivant le modèle délivré par la CNUCED sur certains produits stratégiques, distinguant les Droits des Douanes (DD) sur les matières premières (5%), les produits intermédiaires (10%) et les produits finis (20%).

En matière d'appui au secteur industriel, suite aux différents dialogues public-privé, la Direction Générale a pris l'initiative d'abaisser à 5% du Droit des Douanes sur les arachides grillées de la sous-position tarifaire n° 2008.11 00 en vue de soutenir le programme de lutte contre la malnutrition dans le Sud de Madagascar, de supprimer des sous-positions nationales n° 7612.90 et n°7612.99, et d'insérer de nouvelles sous-positions nationales 7612.90 92 et 7612.90 93 afin de changer le volume des contenants de liquides à 50 cl suite aux demandes des fabricants. Également d'exempter de Droit des Douanes l'huile animale suite de la sous-position

no1502.10 00 suite aux requêtes des fabricants de savons et de créer de sous-positions nationales pour les semences d'haricots verts suite aux requêtes des producteurs.

Il y a notamment la création d'une sous-position nationale destinée aux gels mains hydro alcooliques afin d'éviter un glissement tarifaire ou une fausse déclaration d'espèce et le maintien des dispositions actuelles du calendrier d'abaissement tarifaire de l'APEi pour le compte de l'année 2022.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Code Général, il y a lieu de modifier les lignes correspondant à certains codes Impôts pour les droits d'Accises (DA) et SH et rectifier quelques nomenclatures douanières en matière d'exonération de la TVA.

1.3 | RECETTES NON FISCALES

Tableau 4 : Réalisation des Recettes Non Fiscales (RNF)

En Milliards Ariary

Rubrique	Inscription LFI	Montants recouvrés
Dividendes	85,8	0,0
Redevances	67,4	1,5
Intérêts dépôts BFM	6,0	3,4
Autres	15,3	2,7
Total RNF (hors régularisation)	174,6	7,6

Source : Situation DGT au 31/03/2022

Les Recettes Non Fiscales hors régularisation à fin mars s'élèvent à 7,6 Milliards Ariary, soit 4,4% de réalisation par rapport à l'inscription de la LFI 2022. Cette mauvaise performance est due au fait qu'aucun dividende n'a été perçu au cours du 1^{er} trimestre. Ce poste représente près de la moitié des recettes non fiscales. Par ailleurs, les intérêts des dépôts du Trésor à la BFM s'élèvent à 3,4 Milliards Ariary. Le poste « Autres », recouvert à 2,7 Milliards Ariary, regroupe les recettes issues des locations des infrastructures de l'Etat ainsi que des prestations de services au niveau des Ministères.

II | DEPENSES

Tableau 5 : Récapitulation des dépenses du Budget Général

En Milliards Ariary

Étiquettes de lignes	LFI 2022	Engagés	Taux Engagement	Taux de régulation	Mandats émis	Mandats payés	Taux Mandats payés
Dettes	550,4	392,5	71,3%	100%	111,0	111,0	100,0%
Solde (tous personnels confondus)	3 266,7	628,3	19,2%	25%	628,1	623,6	99,3%
Fonctionnement	5 355,7	885,8	16,4%	25%	309,6	300,4	97,0%
PIP externe	3 323,1	710,5	21,4%	100%	3,2	1,0	32,2%
PIP interne	1 934,5	33,8	1,7%	100%	26,0	25,3	97,3%
Total général	14 430,4	2 650,9	18,3%	-	1 077,9	1 061,3	98,5%

Source : Situation SIIGFP au 31/03/2022

Le niveau d'exécution des dépenses du Budget Général incluant les opérations d'ordre s'élève à 18,3%, soit 2 650,9 Milliards Ariary engagées. Une performance relativement limitée en comparaison au taux de régulation de 25% pour les dépenses de fonctionnement et de 100% pour les dépenses d'investissement.

Au niveau des mandatements et des paiements, les ordonnateurs ont émis pour 1 077,9 Milliards Ariary de mandat qui ont été payés à hauteur de 98,5%, soit 1 061,3 Milliards Ariary en montant.

II.1 | INTERETS DE LA DETTE

Tableau 6 : Exécution des intérêts de la dette

En Milliards Ariary

Rubrique	Prévision 1T	Réalisation 1T	Ecart
Intérêts dette extérieure	56,2	28,7	-27,5
Intérêts dette intérieure	102,2	82,3	-20,0
Total	158,4	111,0	-47,5

Source : Situation DGT au 31/03/2022

Au niveau des intérêts de la dette extérieure, un écart de 27,5 Milliards Ariary est constaté, présentant un taux de réalisation de 51,1%. Cet écart est dû en partie au fait qu'au moment de l'élaboration de ces statistiques, des avis de débits ne sont pas encore parvenus, conférant ainsi à ces chiffres un caractère provisoire et que certaines commissions prévues n'ont pas été payées en raison de non réclamation ou d'absence de tirage. Par ailleurs, les différences de change influent également sur l'écart entre prévision et réalisation.

Au niveau des intérêts de la dette intérieure, un écart de 20 Milliards Ariary est constaté, présentant un taux de réalisation de 80,5%. Cet écart est dû en partie au fait que le taux LIBOR effectif (taux moyen sur le marché bancaire) ait été inférieur aux prévisions et qu'une partie des échéances de fin mars 2022 ne sera payée qu'en avril 2022.

II.2

MASSE SALARIALE

HORS MINISTERE DE LA DEFENSE et SECRETAIRE D'ETAT EN CHARGE DE LA GENDARMERIE ET PERSONNEL EXTERIEUR

Tableau 7 : Réalisation de la masse salariale du Budget Général Central pour le 1^{er} Trimestre 2022

En Milliards Ariary

Inscription LFI	Consommation 1T 2022	Taux d'exécution.
2 539	540	21,3%

Source : Situation DSP au 31/03/2022

La masse salariale des agents de l'Etat en activité est supportée par le Budget Général (central et ex-centrique ou ex-régional) excluant les agents du personnel extérieur, militaires et gendarmes. La valeur cible est déterminée par le taux de régulation imposé par la circulaire d'exécution budgétaire 2022 soit 25% de la masse salariale pour le 1^{er} trimestre 2022.

Ci-après le tableau qui décrit les réalisations de la masse salariale des personnels extérieurs, des militaires et des gendarmes.

Tableau 8 : Réalisation de la masse salariale pour le Personnel extérieur, militaires et gendarmes

En Milliards Ariary

Compte	LFI 2022	Engagés 1T 2022	Taux d'exécution 1T 2022	Mandatés
Défense	653,7	146,0	22,3%	145,9
Personnel Extérieur	68,7	10,3	15,0%	10,3
TOTAL	722,4	156,3	21,6%	156,2

Source : Situation DSP au 31/03/2022

Les dépenses salariales engagées au titre des défenses sont de 146,0 Milliards Ariary dont 71,9 Milliards Ariary pour le Ministère de la Défense Nationale, soit 11,0% par rapport à la LFI, et de 74,1 Milliards pour le Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie Nationale, soit 11,3% par rapport à la LFI.

Quant au personnel extérieur, les engagements s'élèvent à 10,3 Milliards Ariary équivalent à un taux d'exécution de 15,0% par rapport au crédit de la LFI.

Concernant les dépenses de personnel permanent, CRCM et CPR, les réalisations sont rapportées par le tableau suivant.

Tableau 9 : Réalisation de dépenses pour les Personnel Permanent, CRCM et CPR pour le 1er Trimestre 2022.

En Milliards Ariary

Compte	LFI 2022	Consommation 1T 2022	Taux d'exécution
6011-Personnel Permanent	2 207	478	21,7%
6062-Cotisations Caisse de Retraites Civiles et Militaires	160	39	24,5%
6063-Cotisations Caisse de Prévoyance de Retraite	172	23	13,6%

Source : Situation DSP au 31/03/2022

La masse salariale inclut les crédits alloués au paiement des salaires et accessoires des Agents de l'Etat en activité à savoir les salaires et les retenues y afférentes.

Elle contient, également, le paiement des Retenues sur solde à savoir les CRCM (Caisse de Retraite Civile et Militaire) part patronale et les CPR (Caisse de Prévoyance à la Retraite) part patronale :

- Code 801 : comptabilisées dans le compte 6062 du PCOP suivant les lignes de Crédits de chaque Ministère (ou ORDSEC) ;
- Code 802 : comptabilisées dans le compte 6063 du PCOP suivant les lignes de crédits de chaque Ministère (ou ORDSEC).

Tableau 10 : Réalisation des dépenses de secours aux décès des agents en activités pour le 1er Trimestre 2022

En Milliards Ariary

Compte	LFI 2022	Valeur cible 1T 2022	Consommation 1T 2022	Ecart	Taux d'exécution
6011- (secours aux décès des agents en activité)	5,47	1,36	0,28	1,08	5,13%

Source : Situation DSP au 31/03/2022

Le secours au décès n'est pas inclus dans la masse salariale cité supra, néanmoins il est comptabilisé dans le compte 6011 et inscrit dans la catégorie 2. La prévision de dépenses au secours aux décès pour le 1^{er} Trimestre 2022 est estimée à ≤ 25%, mais cette cible n'a été atteinte qu'à 5,13%. Cette baisse de consommation par rapport à l'objectif est expliquée par le blocage de la ligne de crédit alloué au secours aux décès consécutivement à la révision du taux de régulation au titre de l'exercice budgétaire 2022 des dépenses ainsi que le retard de nomination des ordonnateurs secondaires relatifs à ce dernier ; ce qui a entraîné l'ajournement à l'exécution budgétaire.

II.3 | PENSIONS

Tableau 11 : Réalisation des pensions par compte pour la période du 1^{er} Trimestre 2022

En Milliards Ariary

Nature de dépenses	Inscription LFI 2022	Valeur cible 1T 2022	Consommation 1T 2022	Ecart	Taux d'exécution
CRCM	891,4	222,8	198,9	23,9	22,3%
CPR	7,2	1,8	1,6	0,2	21,6%
Secours aux décès des pensionnés	1,48	0,37	0,18	0,18	12,47%

Source : Situation DSP au 31/03/2022

En général, une légère baisse de taux d'exécution de pensions, de 2,7% pour le CRCM et 3,4% celui de CPR, par rapport à la valeur cible est enregistrée pour le 1^{er} trimestre 2022.

Concernant le secours aux décès des retraités, le taux d'exécution n'a pas été atteint qu'à 12,47%. Cette situation est dû au fait que le blocage de la ligne de crédit alloué au secours aux décès suite à la révision du taux de régulation a entraîné un retard sur le rythme d'exécution de ce dernier.

II.4 | DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL

Tableau 12 : Exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement selon les secteurs

En Milliards Ariary

Secteurs	Inscription LFI	Crédits modifiés	Engagé	Taux d'engagement	Mandaté	Payé	Taux de Mandat payé
Social	1 399,6	1 400,2	90,7	6,5%	5,4	4,4	80,6%
Fonctionnement	317,5	318,0	9,6	3,0%	5,3	4,3	80,3%
PIP externe	650,1	650,1	80,3	12,4%	0,0	0,0	-
PIP interne	432,0	432,0	0,8	0,2%	0,1	0,1	97,9%
Infrastructure	2 012,6	2 012,6	4,8	0,2%	2,4	2,3	94,5%
Fonctionnement	34,5	34,5	3,0	8,7%	1,9	1,9	95,4%
PIP externe	1 400,0	1 400,0	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
PIP interne	578,1	578,1	1,8	0,3%	0,4	0,4	90,3%
Productif	965,3	970,6	23,2	2,4%	21,2	21,2	99,6%
Fonctionnement	97,1	102,4	21,9	21,3%	21,2	21,1	99,6%
PIP externe	642,2	642,2	1,2	0,2%	0,0	0,0	-
PIP interne	226,0	226,0	0,2	0,1%	0,1	0,1	98,0%
Sécurité et administration du territoire	573,2	573,2	71,2	12,4%	21,3	20,4	95,5%
Fonctionnement	277,7	277,7	68,6	24,7%	19,8	18,8	95,2%
PIP externe	137,7	137,7	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
PIP interne	157,9	157,9	2,6	1,7%	1,5	1,5	100,0%
Enseignement technique et enseignement supérieur	198,4	198,4	5,1	2,6%	3,7	1,3	33,7%
Fonctionnement	155,3	155,3	2,9	1,9%	1,6	1,3	80,0%
PIP externe	16,8	16,8	2,2	12,9%	2,2	0,0	0,0%
PIP interne	26,3	26,3	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Administratif	2 735,7	2 772,7	932,6	33,6%	284,7	277,3	97,4%
Fonctionnement	1 745,3	1 782,2	277,5	15,6%	259,8	253,1	97,4%
PIP externe	476,3	476,3	626,7	131,6%	1,0	1,0	100,0%
PIP interne	514,1	514,1	28,4	5,5%	23,8	23,2	97,3%
Opérations d'ordre	2 728,4	2 728,4	502,4	18,4%	0,0	0,0	-
Total général	10 613,3	10 656,1	1 630,1	15,3%	338,8	326,7	96,5%
<i>Dont Fonctionnement</i>	<i>5 355,7</i>	<i>5 398,6</i>	<i>885,8</i>	<i>16,4%</i>	<i>309,6</i>	<i>300,4</i>	<i>97,0%</i>
<i>Dont PIP externe</i>	<i>3 323,1</i>	<i>3 323,1</i>	<i>710,5</i>	<i>21,4%</i>	<i>3,2</i>	<i>1,0</i>	<i>32,2%</i>
<i>Dont PIP interne</i>	<i>1 934,5</i>	<i>1 934,5</i>	<i>33,8</i>	<i>1,7%</i>	<i>26,0</i>	<i>25,3</i>	<i>97,3%</i>

Source : Situation SIIGFP au 31/03/2022

Au niveau des dépenses de fonctionnement incluant les opérations d'ordre, le niveau de réalisation affiche un taux d'engagement de 16,4% contre 15,9% à la même période en 2021. Toutefois, cette amélioration apparente est due aux opérations d'ordre qui ont été engagées dès le premier trimestre pour 2022. Si on isole les opérations d'ordre en ne considérant que les dépenses des Institutions et Ministères, pour le 1^{er} trimestre le niveau de performance des engagements affiche une baisse passant de 17,3% en 2021 à seulement 14,4% en 2022 alors que le taux de régulation a été fixé à 25%.

Cette contreperformance est particulièrement marquée au niveau des secteurs social, infrastructure, enseignement technique et supérieur avec des taux d'engagement allant de 1,9% à 8,7%. Parmi les raisons soulevées figure le changement de hauts responsables (Secrétaires Généraux, Directeurs Administratifs, ...) durant le premier trimestre. A contrario, les engagements des dépenses sur les contributions internationales, les

subventions aux Communes, les subventions pour les Régions, celles pour les EPP, celles pour les CSB et celles pour les secrétariats d'Etat Civil, les frais médicaux ont été engagées de manière soutenue avec un taux d'exécution allant de 29,3% à 43,2%.

Au niveau des investissements sur financement externe, la LFI 2022 compte 194 projets ayant des financements extérieurs. Bien que la procédure en vigueur établisse que ces projets doivent faire l'objet d'engagement global en début d'année suivant le PTBA, seuls 7 projets font l'objet d'engagement conséquent (plus de 67,1%) au 31 mars 2022 et 2 autres projets objets d'engagement plus faible (31% et 4%).

Par ailleurs, le décaissement dépend des réalisations physiques, elles-mêmes précédées des phases de contractualisation et de passation de marchés qui peuvent durer plusieurs années, entraînant un faible taux réel d'exécution au niveau des PIP sur financement externe.

Des retards de régularisation des ministères ou la méconnaissance de l'état d'avancement réel des projets sur financement extérieur peuvent être à l'origine du faible niveau d'exécution. Ceci a conduit à la nécessité de mettre en place un mécanisme plus fluide de circulation des informations.

Au niveau des investissements sur financement interne, le niveau d'exécution affiche une contreperformance comparée à l'exercice antérieure passant de 10,5% en 2021 à 1,7% en 2022 alors que la régulation a été libérée à 100% dès le début d'exercice et que des instructions ont été données pour achever les procédures de passation de marché au cours du premier trimestre. D'un point de vue sectoriel, la contreperformance est observée au niveau de tous les secteurs avec un taux allant de 0% à 5,5%.

Pour l'année 2022, 59 produits ont été identifiés et inscrits dans le Budget du Ministère correspondant (CSB, HMP, Stades, infrastructures de l'éducation, Titre Vert, ...). Outre ces produits déjà identifiés, des lignes NPE sont également inscrites au niveau de certains ministères dont la procédure d'exécution est plus longue car une autorisation préalable du Conseil est nécessaire avant l'exécution budgétaire.

Un nouveau mécanisme de suivi de l'état d'avancement des produits d'investissement a été mis en place depuis février à l'issue desquels il est apparu que seuls 0,82% des produits déclarés par les Institutions et Ministères sont en cours d'exécution et 0,54% en cours de passation de marché. A noter également qu'au moment de l'élaboration de ces statistiques, 18 Institutions et Ministères sur les 39 n'ont pas restitué le canevas de suivi transmis par la Direction du Budget.

Les contreparties figurent parmi les dépenses exécutées malgré un faible taux d'exécution de 2,5%, soit 4,6 Milliards Ariary. Y figurent également l'exécution des CIAD au profit des districts, la construction d'EPP dans les régions Atsinanana et DIANA. L'ensemble de ces dépenses se chiffre autour de 2 Milliards Ariary.

En matière de paiement, les mandats émis par les ordonnateurs s'élèvent à 338,8 Milliards Ariary dont 96,5% ont été payés par le Trésor soit 326,7 Milliards Ariary soit un taux de paiement de plus de 97% sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement sur financement interne. Au niveau des financements externes, le niveau des mandatements demeure faible avec un montant de 3,2 Milliards Ariary payé à 32,2%, dont les 2,2 Milliards Ariary sont des subventions non régularisées et 1 Milliard Ariary sont des emprunts régularisés à 100%. Ce faible niveau peut s'expliquer par la non systématisation des régularisations par les Ministères et les agences d'exécution des financements extérieurs. Il s'en suit un très faible niveau de décaissement car les appels de fonds sont conditionnés par la régularisation des dépenses.

De ce qui précède, les investissements sur financement interne n'ont pratiquement pas été lancés. L'enjeu consiste cependant à réaliser les 13 Velirano de manière optimale en utilisant tous les crédits disponibles pour un exercice budgétaire et d'éviter les reports de crédits qui grèvent les ressources de l'année suivante. Pour les prochains trimestres, des mesures d'accompagnement des Institutions et Ministères seront entreprises pour maximiser les réalisations au niveau des investissements mais également des dépenses de fonctionnement.

III | COMPTE PARTICULIER DU TRESOR

Tableau 13 : Situation d'exécution des CPT

En Milliards Ariary

Rubrique	Inscription dans la LFI 2022	Réalisation 1T 2022
En recettes		
Prêt/reprêt	0,4	0,0
En dépenses		
Participation	206,1	17,8
Prêt/reprêt	373,2	32,2

Source : Situation DGT au 31/03/2022

Au niveau des comptes de participation, le niveau d'exécution en dépenses s'élève à 17,8 Milliards Ariary, soit un taux de 8,6% par rapport à l'inscription de la LFI 2022 et qui inclut les participations internationales (AIB, BAD et TDB).

Au niveau des comptes de prêt et reprêt, 32,2 Milliards Ariary correspondant aux tirages de prêts au 1^{er} trimestre, mais les régularisations budgétaires ne s'élèvent qu'à 8 707 millions Ariary.

IV | FONDS DE CONTRE VALEUR

Tableau 14 : Exécution des fonds de contre valeur

En Milliards Ariary

Rubrique	Inscription dans la LFI 2022	Réalisation 1T
Recouvrement	1,3	0,6
Dépenses	13,2	0

Source : Situation DGT au 31/03/2022

Les recettes de 641 millions Ariary, soit 47,9% de taux de recouvrement, sont principalement constituées par la reconstitution des FCV sur les 10^{ème} et 11^{ème} dons japonais hors projets.

V | OPERATION EN CAPITAL DE LA DETTE PUBLIQUE

Tableau 15 : Exécution des opérations en capital de la dette publique

En Millions Ariary

Rubrique	Prévision 1T	Réalisation 1T	Ecart
Financement extérieur	461,3	98,7	-362,6
Tirages prêts projets	553,5	162,8	-390,7
Tirages aides budgétaires	0,0	0,0	0,0
Amortissements	92,3	64,2	-28,1
Financement intérieur	109,1	11,9	-97,2
Bons du Trésor	-10,9	11,9	22,8
<i>Tirages</i>	<i>683,3</i>	<i>575,9</i>	<i>-107,5</i>
<i>Remboursements</i>	<i>694,2</i>	<i>564,0</i>	<i>-130,2</i>
Avances statutaires	120,0	0,0	-120,0
<i>Tirages</i>	<i>120,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-120,0</i>
<i>Remboursements</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Rétrocession FEC	0,0	0,0	0,0

Source : Situation DGT au 31/03/2022

Au niveau de la dette extérieure, au moment de l'élaboration des statistiques ci-dessus, certains avis de débit n'étaient pas encore parvenus, conférant un caractère provisoire aux chiffres inscrits dans le tableau tant en tirage qu'en amortissement. A fin mars, un écart de 362,6 Milliards Ariary est constaté au niveau de la réalisation des financements extérieurs, ceci dû en partie au retard de régularisation des tirages antérieurs par les Ministères. Par ailleurs, les décaissements dépendent eux-mêmes de l'avancement physique des travaux.

Au niveau des financements intérieurs, pour les Bons du Trésor par Adjudication et les Bons du Trésor Fihary, les tirages ont été moindres que prévus en raison des tombés 2022 inférieurs aux prévisions, peu de tirage ont été nécessaires pour l'atteinte des objectifs de variation. Par ailleurs, aucun tirage d'avance statutaire pour le premier trimestre n'a été observé. Pour les remboursements, tombés moindres que prévus en raison des tirages BTA 2021, qui ont été inférieurs aux prévisions et que les échéances fin mars sur les BTS seront payées au mois d'avril 2022.

Edité par le Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale des Finances et des Affaires Générales

Direction du Budget

Service de la Synthèse Budgétaire